

L'Assemblée Générale de la Société des Neurosciences a eu lieu le lundi 17 mai 2004 à l'École Normale Supérieure à Paris, sous la présidence de Geneviève Rougon en présence d'une quinzaine de membres. La séance comprenait de deux parties : le rapport moral de la Présidente de la Société, le rapport financier présenté par le Trésorier. La remise des prix de thèse 2003 a eu lieu à la fin de cette assemblée.

Au cours de cette assemblée ont été présentés les rapports suivants :

I. RAPPORT MORAL

I.I Aspects administratifs

I.2 Bureau Jeunes Chercheurs

I.3 Activités

1.3.1 Prix de thèse

1.3.2 Colloques soutenus

1.3.3 Semaine du Cerveau

I.3.4 Partenariat avec la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau (FRC)

I.3.5 Colloque biennal - Lille 2005

1.3.6 Lecture Alfred Fessard 2005

I.3.7 Colloque biennal - lieu 2007

I.4 Activité des clubs

1.5 Forum FENS 2004 - Lisbonne

I.6 Interventions de la Société dans le soutien de la recherche Relations avec les autres sociétés savantes

II. RAPPORT FINANCIER

II.I Bilan financier au 31/12/2003

II.2 Capital

I. RAPPORT MORAL par Geneviève Rougon

I.I Aspects administratifs

À ce jour, la Société des Neurosciences connaît une légère diminution du nombre de membres titulaires 2294 (comparé à 2564 au 31/12/2003). Ceci est clairement dû à la diminution du nombre d'étudiants inscrits (431 versus 577). La Société des Neurosciences demeure néanmoins la société la plus importante d'Europe par le nombre de ses effectifs. Les adhérents appartiennent à des établissements publics scientifiques et techniques (EPST) et aux universités. Certaines disciplines sont plus représentées que d'autres, ceci reflète les axes de recherche développés en France ainsi que l'évolution de la discipline. Ces informations sont disponibles sur le site Internet de la Société maintenant "rénové" à l'initiative de Dominique Poulain et de l'équipe informatique de la Société pour accroître encore sa convivialité.

1.2 Bureau Jeunes chercheurs

Cette fonction était assurée jusqu'ici par Valérie Fénelon qui est maintenant notre Trésorière-adjointe. Je tiens à la remercier chaleureusement pour son dévouement et l'importante activité de communication qu'elle a assurée envers les jeunes ainsi que les informations rassemblées sur le site. Elle est maintenant remplacée par Olivier Caillard (CRI CNRS) qui a pris sa tâche à cœur puisqu'il a activement participé à l'évaluation des candidatures au prix de thèse et propose de nouveaux développements sur le site Web.

I.3 Activités

1.3.1 Prix de thèse

La Société des Neurosciences a attribué 4 prix de thèse 2002, de 1500 € chacun, soit un total de 6000 €, lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue en mai 2003 à Rouen. Les lauréats ont été Jean Chemin (CNRS UPR 1142, Physiopathologie des canaux ioniques, Montpellier), Étienne Formstecher (INSERM U.114, Collège de France, Paris), Cyril Monier (CNRS, IFR 2118, Institut Alfred Fessard, Gif-sur-Yvette) et Arnauld Sergé (CNRS UMR 5091, Physiologie cellulaire de la synapse, Bordeaux).

Je voudrais à cette occasion encourager encore plus de thésards à déposer leurs candidatures. Je sais : il y a peu d'élus, à quoi bon, me rétorquerez-vous ? Mais au-delà du prix, ceci est aussi un moyen de faire connaître vos travaux aux membres du jury. Pour citer un exemple personnel, j'ai repéré une thèse non primée mais dont la valeur fait que je serais heureuse de suivre le parcours de la candidate et éventuellement d'envisager son accueil dans mon laboratoire si la situation se présentait.

1.3.2 Colloques soutenus

En ce qui concerne les colloques soutenus en 2003, trois l'ont été pour un montant total de 4 200 euros. Il s'agit de :

- Jubilé de Madame Andrée Tixier-Vidal, organisé à Paris 21/03/2003, par A. Calas,
- Journée en l'honneur de Pierre Buser, organisé à Paris le 20/06/2003, par Jean Mariani,
- The Paradox of sleep: an unfinished story (en l'honneur de Michel Jouvet), organisé à Lyon du 3 au 4/09/2003, par P.H. Luppi.
 - La Société a apporté son soutien moral aux Journées GRAL, organisées à Marseille du 24 au 25/01/2003 par J.M. Verdier, son parrainage au :
- cours de perfectionnement en épileptologie organisé par A. Depaulis à Talmont Saint-Hilaire les 21-22/03/2003,
- les troubles bipolaires, un enjeu de santé publique, organisé par l'Association de recherche sur les troubles bipolaires représentée par M. Bourgeois, M. Leboyer et C. Gay, le 25/04/2003.
- symposium on New research trends in higher brain functions and their pharmacology : from molecular to cognitive levels qui sera organisé à Ajaccio du 22 au 24 octobre prochains par B. Roques.

1.3.3 Semaine du Cerveau

Je voudrais remercier ici Marie-Thérèse Bluet-Pajot qui, au sein du Conseil d'administration, a pris en charge avec beaucoup de dynamisme la tâche de coordination mais aussi d'encouragement et de conseils apportés aux organisateurs locaux. Je voudrais aussi remercier tous les membres de la *Société* qui participent activement dans leurs villes respectives, donnant de leur temps et de leur savoir à cette action de communication que je considère essentielle pour la *Société*. Je voudrais vous encourager à essayer de motiver autour de vous de nouvelles énergies, à susciter de nouvelles idées. Cette fonction de commu-nication vers le public fait partie des missions du chercheur, elle est trop souvent négligée dans l'évaluation, je m'engage à faire tout pour qu'elle soit finalement prise en compte à sa juste mesure par nos instances.

1.3.4 Partenariat avec la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau (FRC)

Après discussions au Conseil d'Administration où d'une part, une diversité d'opinions a pu être confrontée et d'autre part, avec les représentants FRC nous avons signé une charte de partenariat avec cette association. Celle-ci est résiliable à la demande de l'une des parties. Elle inclut -un soutien de la FRC de 10 000 euros qui seront utilisés pour soutenir les actions de la semaine du Cerveau ainsi que -la représentation de la Société dans le conseil scientifique FRC qui évalue les demandes de contrat. Cette année, je crois que ce partenariat a très bien fonctionné avec des informations mutuelles et le respect des prérogatives et missions de chacun. Je propose donc de le poursuivre. Le nombre de contrats attribués par la FRC, basé sur leur originalité et qualité scientifique sans spécificité étroite de thème, s'est à nouveau accru et plusieurs membres de la Société en bénéficient.

1.3.5 Congrès biennal - Lille 2005

Nous préparons activement le 7^e Colloque de la Société des Neurosciences. L'organisation de ce colloque est assurée par nos amis Lillois, JC Beauvillain et Alain Destée, avec beaucoup de dynamisme. Malgré les difficultés vécues par les chercheurs au moment de l'appel d'offre à symposiums nous avons eu un bon retour puisque 31 propositions ont été faites et vont être finalisées.

Un symposium est proposé à l'initiative de la FRC et consistera en la présentation de travaux soutenus par les contrats attribués. Un autre est à l'initiative de nos collègues neurologues. Nous espérons beaucoup que la perspective de se retrouver dans cette belle ville incitera la majorité d'entre nous à s'y rendre pour y développer des contacts fructueux et je pense surtout aux jeunes qui veulent acquérir une vision de l'activité en France, car oui, malgré toutes les vicissitudes rencontrées sur lesquelles je reviendrai, la recherche en Neuroscience en France est dynamique et diverse : il n'en est pour s'en convaincre, que de suivre la littérature, et oui, plus que jamais, il faut faire tous les efforts possibles pour assurer la relève dans la discipline. Ceci passe aussi par les encouragements et conseils que nous pourrons prodiguer à nos jeunes collègues devant leurs posters.

1.3.6 Lecture Alfred Fessard 2005

Le nombre de scientifiques français qui ont apporté des contributions novatrices aux Neurosciences et susceptibles d'être retenus est élevé, ce qui est réconfortant, mais a suscité des débats animés. C'est finalement le professeur Michel Le Moal qui a été proposé pour l'élan qu'il a su apporter aux Neurosciences cognitives et le "pont" établi avec la psychiatrie. Sous réserve de son accord, sa présentation sera donnée au congrès de Lille.

1.3.7 Colloque biennal - lieu 2007

Deux candidatures, Grenoble et Montpellier, ont été présentées et plusieurs paramètres ont été examinés, un des buts étant d'assurer à ce colloque une fréquentation maximum et d'éviter à nos successeurs des déconvenues financières. Après un long débat, chaque proposition présentant ses mérites, le Conseil d'administration a finalement retenu Montpellier.

I. 4 Activité des Clubs

Contrairement à ce que nous a écrit un membre éminent de la Société dans ce que je crois être un mouvement d'humeur, je ne vois aucun intérêt à ce qu'elle se scinde en société de sciences cognitives et intégrées versus une Société de Neuroscience plus moléculaire. En revanche, je pense que les clubs, qui, à ce jour, sont au nombre de 14, sont justement les structures dynamiques qui doivent répondre aux besoins spécifiques de contacts entre une communauté qui a ses questions spécifiques à débattre ou à la structuration d'une communauté sur un thème émergent. Il est dommage que la Société ne puisse pas à l'heure actuelle faire plus d'efforts financiers à l'égard de ces Clubs. Cependant tous les efforts seront faits pour faciliter la logistique de leurs rencontres que je souhaite nombreuses et fructueuses.

1.5 Forum FENS 2004 - Lisbonne

Là encore, malgré les difficultés budgétaires des laboratoires, nous observons une bonne participation française puisque nous notons à ce jour 538 français sur 4163 inscrits. Je dois signaler la forte implication de la *Société* au niveau de la logistique d'organisation et, à ce propos, remercier l'équipe de gestion Bordelaise et Dominique Poulain. En effet, au-delà de retombées financières pour la *Société*, ceci est un élément qui permet aussi à la *Société* de maintenir sa visibilité et crédibilité au niveau européen.

1.6 Interventions de la Société dans le soutien de la Recherche - Relations avec les autres sociétés savantes

En juillet 2003, la *Société* a été à l'initiative de la rédaction d'une lettre adressée au président de la République et co-signée par de nombreuses autres sociétés savantes pour l'alerter sur les difficultés et la crise qui s'annonçait suite aux gels des budgets et restrictions du nombre de postes. Je voudrais souligner la mobilisation massive des membres de la *Société des Neurosciences*, des directeurs de laboratoires aux étudiants, pour expliquer à nos concitoyens et faire comprendre au gouvernement leurs difficultés et l'importance de leur mission et, à titre personnel, je les en félicite. Je crois que cette participation témoigne du dynamisme et du sens des responsabilités de notre large communauté qui veut être et sait se montrer solidaire des plus jeunes sur lesquels repose l'avenir de la recherche, mais qui sont aussi les plus directement atteints par le manque d'engagement et les restrictions opérées par le gouvernement. Il est maintenant temps de poursuivre ces actions, qui se sont soldées par des acquis ou signes prometteurs, par une réflexion constructive et ouverte qui devrait concourir à une nécessaire adaptation de notre organisation et une amélioration de nos financements. Une large discussion s'est engagée au sein des États Généraux et je vous incite vivement à y participer. Nous pourrons également débattre pour savoir s'il est opportun et surtout possible à la *Société* d'y apporter une contribution spécifique.

Je crois en revanche, que nous devrions renforcer nos liens avec d'autres sociétés via l'adhésion à l'Association REAUMUR, créée à l'initiative des Sociétés de Biologie du développement et de Biologie cellulaire : ceci faciliterait l'initiation d'actions communes, y compris dans l'établissement de l'interdisciplinarité.

Quelques pistes et propositions d'actions concrètes de la Société

La communication est devenue l'un des éléments incontournables de la pérennité de l'action, y compris scientifique. Deux des missions de la *Société* sont de concourir à l'information du public et participer activement à l'enseignement des Neurosciences. Enfin, nous voudrions évoquer la question de la visibilité des Neurosciences dans le cadre des filières LMD. Cette réforme, concourant à une homogénéisation de l'espace européen, est une chance pour le développement de curriculums originaux et ouverts. Malheureusement, dans sa mise en application, nous pouvons craindre que les Neurosciences n'apparaissent trop souvent que comme des options. La *Société* peut jouer un rôle déterminant dans la clarification des cursus, et dans la visibilité de la discipline. Pour cela, le site Web de la *Société* doit constituer un outil permettant aux étudiants d'identifier les moyens garantissant une formation optimale en Neurosciences. Pour cela, l'aide du Bureau Jeunes Chercheurs peut être déterminante.

Un des investissements de la Société doit concerner un lobbying auprès des instances de Bruxelles et une participation à la préparation du 7^e PCRDT sur lequel des discussions sont déjà initiées.

Vote : le rapport moral soumis à l'Assemblée, est approuvé à l'unanimité

II. RAPPORT FINANCIER par Jean-Antoine Girault

II.I Bilan financier (en euros) au 31/12/2003

RECETTES	210 044
Cotisations	109 820
 Subventions privées diverses 	82 127
• Étiquettes	1 140
Résultat financier	16 957
CHARGES	218 212
Charges de fonctionnement	164 909
Personnel	
Rémunérations	72 603
Charges sociales	29 205
 Appels à cotisations - prélèvement 	3 464
 Cabinet comptable 	2 242
 Maintenance informatique 	l 166
 Assurance 	354
 Papeterie - timbrage - téléphone 	5 132
 Frais de déplacement 	6 733
 Dotations aux amortissements, créances 	3 246
 Frais financiers 	1 513
Provision perte créance	39 251
Activités de la Société	53 303
 Publications 	
Annuaire	17 054
Lettres des Neurosciences	7 233
Médecine Science	5 912
Colloque FENS 2004	556
 Aide aux colloques et Semaine du Cerveau 	10 691
 Adhésion association (FENS) 	5 857
• Prix de thèse	6 000
RÉSULTAT	- 8 168

Le bilan financier de la *Soci*été au 31 décembre 2003 était en légère amélioration par rapport à la situation de l'année dernière, puisque les recettes ont légèrement augmenté (+ 12 916) alors que les charges ont un peu diminué (- 7 280). Malgré cela, nous restons avec un solde négatif (- 8168), toutefois beaucoup moins important que l'année dernière (-75 113).

Plusieurs points méritent des commentaires.

Tout d'abord, il faut rappeler que la situation difficile des deux dernières années était liée en grande partie aux mauvaises performances boursières. Nous pouvons espérer que l'amélioration actuelle de la bourse se poursuivra et donnera une marge de manœuvre plus grande à la *Société*. De façon à éviter les àcoups du marché financier et comme cela avait été décidé lors des réunions précédentes, nous avons commencé à transférer nos fonds sur des placements plus stables. Bien entendu, ceci ne peut se faire qu'au fur et à mesure de la remontée du marché de façon à ne pas réaliser les pertes en vendant prématurément.

Une autre difficulté financière a été le Colloque de Rouen qui a beaucoup souffert d'un concours de circonstances défavorables (diminution des crédits des laboratoires, puis grève des transports...) conduisant à un nombre de participants plus faible que prévu. Toutes les subventions attendues n'ont pas encore été versées.

Par ailleurs, les recettes régulières provenant des cotisations sont à peu près stables.

Des efforts importants de diminution des dépenses ont été effectués, dont les effets sont réels en 2003 et devraient se poursuivre en 2004. Il y a des économies dont on peut se réjouir correspondant à des diminutions de coûts inutiles comme le remplacement des annuaires papier par une version électronique. A contrario, on peut espérer que les diminutions des activités de la Société qui ont dû être effectuées en 2003 et début 2004 ne seront que transitoires. Pour conclure, je crois que tous les efforts possibles d'amélioration des coûts de fonctionnement ont été faits et que pour renforcer notre Société, d'un point de vue scientifique mais aussi financier, il faut encourager nos membres à faire connaître la Société auprès des neuroscientifiques français et les encourager à s'inscrire. Il faut aussi renforcer nos partenariats et tout faire pour que les colloques bisannuels soient des réussites.

II.2 Capital

Capital au:

31/12/2002 : 273 987 € 31/12/2003 : 216 719 €

Vote : le rapport financier, soumis au vote de l'assemblée, est approuvé à l'unanimité.

L'Assemblée Générale est levée à 16 heures